

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 4 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	26 Février 2026
Membres en exercice	32	Date de publication	26 Février 2026
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	27	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres absents (<i>y compris les procurations</i>)	5	POUR : 29	
Nombre de procurations	2	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (<i>y compris les procurations</i>)	29	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	Procuration à J.-P. Reymond	D'IMPERIO Cédric	X	LAURENT Guy	X	PEREZ CANO Marcel	Procuration à J. Geiguer
BERTHON Patricia	X	FABREGES M France		LHOPITEAU Eric	Absent	REYMOND J. Pierre	X
BONNET Georges	X	FARGIER Gérard	X	MARTIN Nicolas	X	RIEU Dominique	Absente
BOUET Lynda	X	FIALON Dominique	X	MEJEAN Florian	X	ROBERT Karine	X
BOULONI Christian	X	GEIGUER Jacques	X	MORIN Frédéric	X	TERME Annie	X
BRUN Marc	X	GINEVRA Stéphane	X	MOULIN Jackie	X	TESTON Daniel	Absent
CHAPUIS Pierre	X	GUICHARD Cécile	X	NAHAS Sophie	X	VALETTE Alain	X
CONDOR Alain	X	HOUETZ Marion	X	PALLOT Thierry	X	VEYRENC Yves	X

Délibération N° 22.2026

Lecture publique : Demandes de subventions auprès du Département de l'Ardèche :

Le Président rappelle que dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques approuvée par la signature de la convention multi-partenariale entre le Département, la communauté de communes et les communes disposant d'une bibliothèque (délibération n°43. 2024 du 4 juillet 2024), la communauté de communes poursuit son accompagnement sur le volet informatisation et circulation des documents en 2026.

Depuis 2025, avec la rédaction du cahier des charges par les équipes de bibliothécaires, le choix d'un prestataire, la mise en œuvre du Système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) et la mise en ligne du portail numérique, la communauté de communes s'engage à renouveler le matériel informatique en fonction des besoins exprimés, à mandater le prestataire Bibliossimo pour la mise en œuvre d'un logiciel commun baptisé « Nanook », à former les bibliothécaires à ce nouvel outil et à assurer une circulation prochaine et concertée des ouvrages.

Après avoir fait une demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), accordée pour ces actions à hauteur de 26 074 euros, le Président propose aux élus d'autoriser des demandes de subventions complémentaires au titre de l'informatisation du réseau (pour un montant de 10 000 euros) et pour l'acquisition d'un véhicule (pour un montant de 10 000 euros), auprès du Département.

Les plans de financements par opération sont les suivants :

Informatisation du réseau :

Dépenses :

Matériels informatiques : 13 075 € HT (investissement)
Logiciel et formations au logiciel : 21 600 € TTC (fonctionnement)
Assistance et hébergement annuel : 6 480 € TTC (fonctionnement)
41 155 €

Recettes :

Dotation génération de décentralisation : 19 094 €
Département : 10 000 €
Autofinancement CDC : 12 061 €
41 155 €

Acquisition d'un véhicule :

Dépenses :

Achat d'un véhicule électrique : 24 993 HT (investissement)

Recettes :

Dotation générale décentralisation : 7 000 €

Département 07 : 10 000 €

Autofinancement CDC : 7 993 €

24 993 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la proposition du Président,
- Décide de solliciter les aides complémentaires du Département de l'Ardèche pour les projets détaillés ci-dessus,
- Charge le Président de prévoir les inscriptions financières correspondantes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire

A Thueyts, le 5 Mars 2026.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.

